



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



13033183

13 FEB 2013

Greffé

N° d'entreprise : 458.856.619

Dénomination

(en entier) : **Association des Journalistes Europeens**(en abrégé) : **AJE/AEJ**

Forme juridique : AISBL

Siège : Emile Maxlaan 51, 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : **Nominations**

L'Assemblée General / le Comité Exécutif d'AJE/AEJ 2012 de 27 octobre à Offida (Italie) a nommé les représentants spéciaux (aux termes de l'article 17 des statuts de l'association) avec les portefeuilles suivants:

- 1 - William Horsley (la Liberté de la Presse)
- 2 - J.C. (Koos) van Houdt (EU Politique Régionale et le Journalisme Euregionale)
- 3 - Kristina Hristova (l'Enlargissement d'AJE/AEJ)
- 4 - N. Peter Kramer (la Représentation d'AJE/AEJ à Bruxelles)

Pour l'AJE/AEJ, le Secrétaire-Général, Tibor Macak

Association Of European Journalists

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/02/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature